

SOURA Yaya
Sociologue
Master II de recherche en Sociologie
Université de Ouagadougou
E-mail : sbellysoura@gmail.com

Résumé long (2 à 4 pages)

Sous-thème 4. Santé des adultes, mortalité et vieillissement

**La recomposition des solidarités sociale et familiale autour des personnes âgées à
Ouagadougou (Burkina Faso)**

Problématique

Déjà connu dans les pays développés, le vieillissement de la population est un phénomène rare dans les pays en développement. Mais, il sera relativement visible dans les prochaines décennies compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie couplée à une baisse de la fécondité. Selon Apt, les pays d'Afrique particulièrement, enregistreront dans les prochaines décennies, les taux d'accroissement de personnes âgées jusque-là jamais connus. En effet, le nombre d'Africains âgés de 60 ans qui était de 23 millions en 1980, atteindra 102 millions en 2025, soit un taux d'accroissement deux fois supérieur à celui escompté dans les pays développés au cours de la même période (1999 2). Au Burkina Faso, il serait prématuré de nos jours de parler d'un vieillissement de la population. Cependant, si ce processus pourrait s'amorcer vers 2050, selon les projections (Willems 2002, 122), on remarque tout de même une évolution assez rapide de cette catégorie sociale. Le nombre des personnes âgées qui était de 490 334 en 1985, est passé de 582 060 en 1996, puis à 712 573 en 2006 et représente 5,1 % de la population totale (INSD, 2009 15).

Etant donné le faible niveau de développement du pays, marqué par une pauvreté généralisée (43,9 %), l'augmentation rapide de cette tranche de la population pourrait induire plusieurs implications, notamment en ce qui concerne sa prise en charge sociale, sanitaire, financière, etc. (INSD, 2009, 2). Pourtant, à cet âge de la vie (60 ans et plus), les capacités d'adaptation de l'être humain diminuent et le besoin d'assistance commence à être indispensable d'autant plus que l'état physique et mental de la personne vieillissante se fragilise.

« En l'absence d'un système généralisé de prise en charge des personnes âgées au niveau macro-social, toute érosion des solidarités familiales intergénérationnelles leur sera fortement préjudiciable » (Willems 2002, 102). Malheureusement, en référence à la loi n° 015-2006 du 11 mai 2006, au Burkina Faso, les bénéficiaires de la protection sociale restent aux termes de la loi n, les travailleurs du secteur privé moderne et les fonctionnaires. Ceux travaillant dans le secteur agricole et informel qui représente plus de 86% sont exclus sont exclus de ce mécanisme (Ilboudo 2011, 470).

Un ensemble de travaux produits dans les sociétés ouest-africaines et maghrébines (Antoine 2007, 9; Singleton 2001, 63 ; Youbi 2001, 65 ; Vandermeerch 2002, -322) ont tenté de montrer que la famille constitue traditionnellement le principal soutien des personnes âgées, auquel s'ajoutent souvent d'autres mécanismes informels, tels que les réseaux de parenté et les groupes d'entraide mutuelle. Ces travaux indiquent également que les systèmes de solidarités traditionnelles sont plus prégnants en milieu rural qu'en milieu urbain. Ils forgent le constat selon lequel l'affaiblissement des solidarités sociales et familiales autour des personnes âgées est imputable au « phénomène urbain » (chômage, pauvreté, individualisme, diffusion de nouvelles valeurs, etc.), qui finit par générer l'exclusion de certaines couches sociales, notamment les personnes âgées. En effet, les mutations sociales et familiales qui s'opèrent en ville affectent durement les solidarités envers les personnes âgées. Leur situation en milieu urbain paraît particulièrement plus préoccupante car, le « *phénomène urbain* » et son corollaire de tous les maux sociaux ainsi que les conditions de vie difficiles semblent se traduire par une reconfiguration des rapports sociaux à l'égard des aînés. Finalement, la solidarité sociale et familiale envers ces derniers s'effrite avec le temps, et à un rythme plus accéléré en milieu urbain qu'en milieu rural (Youbi 2001, 256). De ce fait, la question des personnes âgées en milieu urbain est en passe de devenir un problème de société.

D'autres travaux (Kinda 2006, 91 ; Attané 2007, 168 ; Roth 2007, 92) ont démontré—que malgré les changements survenus au niveau de la solidarité familiale, les normes et valeurs qui gouvernent les solidarités envers les personnes âgées ne sont pas totalement tombées en désuétude, en témoigne la norme dominante du « *contrat intergénérationnel tacite* » entre parents et enfants. Ce contrat entre les générations est marqué par un principe de créance et de dette et peu de personnes y échappent ; chacun en entretient le cycle infini car chacun commence par être débiteur, avant de pouvoir prétendre à son tour au statut de créancier. La créance est alors pour un placement social, un investissement sur les dépendants, ce qui est fort rationnel dans des sociétés où les hommes représentent la principale source de richesses et la seule garantie de protection sociale contre les aléas de l'existence ainsi que l'assurance sur l'avenir.

L'attention, la « redevabilité » ou la reconnaissance des autres membres de la société à l'endroit des personnes âgées repose également sur leur utilité sociale, culturelle, économique, etc. Dépositaires du patrimoine culturel et de la mémoire collective, garantes de la cohésion sociale, courroies de transmission de savoir, de savoir être et de savoir-faire, ces « vieux » font figure d'autorité morale et de sagesse.

Au Burkina Faso, que ce soit en milieu rural qu'en milieu urbain, pratiquement dans l'ensemble de la soixantaine des ethnies burkinabè, les enfants ont l'obligation de respect et de devoir d'assistance aux parents. Dans ce contexte, un jeune qui manque d'égards, de manière insolente, à un « vieux », ou qui délaisse un parent direct dans le dénuement, alors qu'il peut lui venir en aide, est sujet d'une réprobation sociale unanime et encourt la malédiction (INSD, 2009, 31). Les valeurs qui fondent la solidarité sociale relèvent donc de l'imaginaire collectif. Elles sont enfouies dans le psychisme des individus et définissent leur degré d'adhésion au corps social, organisent et commandent les pulsions intérieures de chaque membre dans la définition de son rapport à la société et à la personne âgée (Akindes 2003, 8).

Au regard de ces deux grandes positions qui du reste ne sont pas tranchées, nous estimons qu'une troisième voie mériterait d'être explorée. Car, sous l'effet de mutations profondes, les solidarités et les modalités de contrôle communautaires ont fortement évolué et les rapports de l'individu à sa communauté se sont également modifiés. Alors, si la famille et la société subissent des mutations, les logiques de solidarités envers les personnes âgées également se recomposent et se reconfigurent. Le développement et la modernisation s'accompagnent de changements sociaux, économiques et culturels susceptibles de transformer les rapports sociaux de soutien envers les personnes âgées. Dans un espace urbain de plus en plus contraignant (faiblesse des revenus, cherté de la vie, etc.) et face à une demande sociale élevée, il est évident que les réflexes des mécanismes de solidarités envers les personnes âgées s'émeussent.

Sans donc récuser la thèse de l'affaiblissement des solidarités de type traditionnel, c'est-à-dire construites autour de la famille et de la communauté, on assiste de plus en plus à une recomposition des solidarités sociales et familiales envers les personnes âgées. Au niveau familial, les solidarités se recentrent davantage dans des cadres plus restreints (famille nucléaire). Par contre au niveau social les solidarités autour des personnes âgées se développent dans des espaces définis d'identité, de rôle, de statut, de position sociale, de groupe d'appartenance religieuse, ethnique, associatif, de parenté à plaisanterie, d'amitié, etc.

Outre la pauvreté, les profondes mutations politiques, démographiques, culturelles, sociales et géographiques laissent entrevoir l'émergence et l'affirmation de nouveaux rapports sociaux à l'égard des personnes âgées aussi bien dans la sphère familiale que sociale. Alors que ce soit dans le cadre familial ou social, les solidarités envers les personnes âgées sont de plus en plus (manifestement) électives, dépendantes du statut socio-économique de la personne âgée considérée. La solidarité envers une personne âgée dépend par exemple, de son statut matrimonial, de sa réussite économique, de sa position sociale, de sa descendance nombreuse ou pas, de son niveau d'alphabétisation et au-delà du niveau d'études, du degré de la réussite économique et sociale de ses enfants, filles comme garçons, de ses actions de bienfaisance passées et présentes, etc.

Cette reconfiguration des rapports intergénérationnels pose donc la problématique de la dynamique des solidarités autour des personnes âgées dans un espace urbain pétulant ce qui nous conduit aux questionnements suivants :

Comment peut-on appréhender les formes de solidarités autour des personnes âgées en milieu urbain burkinabè ?

Quelles sont alors les valeurs sociales qui maintiennent encore les solidarités envers les personnes âgées malgré les mutations sociales en cours ? Quelles sont les logiques qui sous-tendent le caractère électif des solidarités sociales et familiales envers les personnes âgées ? Comment se nouent les solidarités envers les personnes vieillissantes en ville ?

L'objectif général visé par ce travail est de cerner les logiques qui sous-tendent le caractère électif des solidarités sociales et familiales envers les personnes âgées à travers une lecture

des comportements des acteurs individuels et collectifs. Autrement dit, il s'agit de montrer pourquoi, des acteurs individuels et collectifs, choisissent de soutenir matériellement, financièrement et moralement certaines personnes âgées et n'accordent qu'un soutien modeste ou pas aux autres.

Cette étude part de l'hypothèse de base que les solidarités sociales et familiales à l'égard des personnes âgées subsistent encore mais, la pauvreté, l'individualisme et la modernisation, exprimée par la monétarisation des rapports sociaux, le salariat, l'urbanisation et la scolarisation ont tendance à les miner. Cette situation est la résultante d'une recomposition des solidarités qui se traduit par une solidarité élective.

Données et méthodes

Le travail s'appuie donc sur les données récoltées à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Cette ville connaît l'urbanisation la plus rapide au Burkina Faso. En effet, estimée en 1960 à 59.126 habitants, la population de Ouagadougou avait plus que doublée en 1975 et atteignait 172.661 habitants. Fin 2006, soit 46 ans plus tard, au dernier recensement, elle avait été multipliée par vingt cinq et avoisinait 1,5 millions d'habitants (Guengant Jean-Pierre 2009), soit 46,4% de la population urbaine du pays, avec un taux de croissance annuel évalué à 7,6% entre 1966 et 2006 (INSD, RGPH, 2006). Les statistiques nationales indiquent également que les deux principales villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), concentrent 24,6% des pauvres et le taux de dépendance économique est de 146,5% (INSD, Recensement général de la population et de l'habitation de 2006. 2009, 15-19). La pauvreté touche essentiellement les enfants, les femmes, les handicapés et les personnes âgées. Les personnes âgées particulièrement sont de plus en plus confrontées à un relâchement des formes traditionnelles de solidarités sociale et familiale à leur égard, lesquelles se recentrent davantage dans des cadres plus restreints (famille nucléaire) du fait des mutations socio-économiques.

Pour mieux appréhender ce phénomène social, nous avons utilisé deux types d'approches, à savoir une recherche documentaire et une enquête qualitative dont une enquête exploratoire et un terrain de production systématique des données à partir d'entretiens individuels. Les deux phases d'enquête de terrain ont concerné au total 60 personnes interviewées auprès des personnes âgées, de fils et filles, de belles-filles, d'époux (ses), de neveux et/ou des petits-enfants de personnes âgées, etc. et auprès de personnes ressources (association de personnes âgées, etc.). Les données qualitatives ont été traitées manuellement. Elles ont fait l'objet de prises de notes. Les informations recueillies lors des entretiens ont été transcrites en vue de faciliter l'analyse. Nous avons ensuite procédé à leur recoupement afin de pouvoir saisir les variations et les différences permettant de procéder à une classification des opinions convergentes, divergentes et complémentaires. Le dépouillement des entretiens s'est effectué sur la base des rubriques suivant le guide d'entretien ce qui a permis d'avoir des résultats enrichissants.